

PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2026
À 19H30

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS - (durée de 20 minutes - sujets qui ne sont pas inscrits à l'ordre du jour)
4. AUDITION DES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES
 - 4.1. Dossier 2505-DM-519 - 272, rue Chambrier - Zone R-1 218 - Audition et décision sur la demande visant à autoriser l'implantation partiel d'une gloriette en cour avant, augmenter sa superficie, augmenter sa hauteur et autoriser l'implantation des équipements de piscine en cour avant pour la propriété située au 272, rue Chambrier.
 - 4.1.1. Période de questions et commentaires.
 - 4.2. Dossier 2508-DM-522 - 3765, rue La Vérendrye - Zone I-1 470 - Audition et décision sur la demande visant à augmenter la hauteur d'un mur de soutènement en cour avant pour cette propriété.
 - 4.2.1. Période de questions et commentaires.
 - 4.3. Dossier 2601-DM-528 - 6300, rue Doris-Lussier - Zone I-2 481 - Audition et décision sur la demande visant à réduire le pourcentage de fenestration sur la façade latérale droite pour cette propriété.
 - 4.3.1. Période de questions et commentaires.
5. SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL
 - 5.1. Adoption des procès-verbaux - Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2026 et celui de la séance extraordinaire du 31 mars 2026, tels que soumis.
6. RÈGLEMENTS
 - 6.1. Adoption du Règlement RV-1789-1 - Règlement RV-1789-1 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1789 sur les tarifs de certains biens, services ou activités pour l'exercice financier 2026.
 - 6.2. Adoption du Règlement RV-1794 - Règlement RV-1794 décrétant des travaux de réfection des infrastructures incluant le poste de pompage de la rue Gilles, carré Dubois et 9e avenue et un emprunt à cette fin.
 - 6.3. Adoption du Règlement RV-1799 - Règlement RV-1799 adoptant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Boisbriand suite à l'élection générale 2025.
 - 6.4. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1787-1 - Règlement RV-1787-1 modifiant le Règlement RV-1787 sur le financement des dépenses et sur l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2026 en introduisant un crédit de taxes relatif à certains terrains vagues.

- 6.5. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1796 - Règlement RV-1796 sur la réserve financière pour l'environnement, le développement durable et la lutte contre les changements climatiques.

7. FINANCES

- 7.1. Rapport sur les autorisations de dépenses - Prendre acte du dépôt du rapport contenant les listes des autorisations de dépenses pour la période du 13 février au 19 mars 2026.
- 7.2. Sommaire mensuel des déboursés - Prendre acte du dépôt du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1er au 28 février 2026.
- 7.3. Certificats de paiement
- 7.3.1. Service des travaux publics - Accepter la liste des certificats de paiement telle que préparée par le Service des travaux publics en date du 12 mars 2026, révisée par le Service des finances le 26 mars 2026 montrant un total de 5 548,05 \$ et en autoriser le paiement.
- 7.3.2. Service du génie - Accepter la liste des certificats de paiement telle que préparée par le Service du génie en date du 4 mars 2026, révisée par le Service des finances le 13 avril 2026 montrant un total de 242 129,85 \$ et en autoriser le paiement.
- 7.4. Travaux municipaux et appropriation au surplus libre accumulé - Décréter les travaux municipaux et projets suivants et autoriser l'appropriation au surplus libre accumulé comme suit:
- 7.4.1. 228 000 \$ pour la mise à niveau de la descente de bateaux de l'avenue des Mille-Îles.

8. ADMINISTRATION

- 8.1. Politique d'achat - Mise à jour - Approuver la mise à jour des dispositions portant sur la vérification des documents contractuels.
- 8.2. Soumissions - Travaux de réfection de diverses pièces de l'épaisseur à l'usine d'épuration - Contrat 2025-2432 - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 8.3. Soumissions - Travaux de démolition et de construction de la ventilation et des contrôles au Travaux publics - Contrat 2026-2468 - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 8.4. Offre de services - Conciergerie des Ateliers municipaux et du Centre culturel - Contrat 2026-2445 - Octroi du contrat.
- 8.5. Service d'autopartage avec Communauto - Renouvellement de l'entente - Approuver le projet de renouvellement de l'entente avec Communauto ayant trait au service d'autopartage sur le territoire de la municipalité pour la période du 1er avril 2026 au 31 décembre 2027 et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 8.6. Contrat de service avec Tricentris, la Coop de solidarité 2026 - Avenant - Approuver l'avenant au contrat de service ayant trait aux rôles, responsabilités et modalités de facturation du service Brigade des bacs pour l'année 2026.
- 8.7. Servitudes et renonciation partielle par Énergir S.E.C. - Secteur de la rue de Galais - Intervention de la Ville - Autoriser l'intervention de la Ville aux actes d'établissement de servitude sur une partie des lots 3 005 971, 3 005 972 et 3 005 975 du cadastre du Québec et de renonciation partielle, par Énergir S.E.C., à la servitude existante et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 8.8. Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville - Approbation du Règlement d'emprunt no E-8 décrétant l'acquisition de véhicules dans le cadre de la mise à jour du parc automobile - Approuver, conformément à l'article 468.38 de la Loi sur les cités et villes, le Règlement d'emprunt

no E-8 décrétant l'acquisition de véhicules dans le cadre de la mise à jour du parc automobile, adopté par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville à son assemblée du 19 mars 2026.

- 8.9. Gestion de l'eau potable pour l'année 2024 - Rapport annuel - Prendre acte du dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable pour l'année 2024.
- 8.10. Demande de subvention - Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA). - Autoriser la présentation du projet de réaménagement de l'aréna dans le cadre de ce programme, confirmer l'engagement de la Ville et désigner la personne autorisés à agir en son nom.
- 8.11. Autorisations du conseil conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie et conditionnellement à l'obtention d'un permis d'événement délivré par le Service de sécurité incendie, le cas échéant :
 - 8.11.1. Fête de fin d'année à l'école Gaston-Pilon - 18 juin 2026 - Autoriser l'utilisation d'un appareil mobile de cuisson à l'air libre dans le cadre de cet événement.
 - 8.11.2. Fête de fin d'année à l'école du Mai - 18 juin 2026 - Autoriser l'utilisation d'un appareil mobile de cuisson à l'air libre dans le cadre de cet événement.
 - 8.11.3. Fête de fin d'année à l'école de la Clairière - 19 juin 2026 - Autoriser l'utilisation d'un appareil mobile de cuisson à l'air libre dans le cadre de cet événement.
 - 8.11.4. Pique-nique des employés - 3 juin 2026 - Autoriser l'utilisation d'un appareil de cuisson à l'air libre dans le cadre de cet événement.
- 8.12. Autorisation du conseil - Défi métropolitain de Vélo Québec - 24 mai 2026 - Autoriser l'événement Défi métropolitain de Vélo Québec à circuler sur le territoire de la municipalité le 24 mai 2026, sur le chemin de la Côte Sud et le boulevard de la Grande-Allée et autoriser l'installation de la signalisation temporaire et le marquage au sol pour cet événement.

9. PLANIFICATION ET URBANISME

- 9.1. Plan d'urbanisme - Intention de modification - Exprimer l'intention de la Ville d'adopter prochainement un projet de règlement modifiant le Règlement RV-1440 sur le plan d'urbanisme afin d'encadrer la cohabitation entre des zones industrielles situées sur le territoire de la Ville de Boisbriand et des zones résidentielles situées sur le territoire de la Ville de Boisbriand ainsi que des aires résidentielles situées sur le territoire de la Ville de Mirabel aux limites de la Ville de Boisbriand.
- 9.2. Contrôle intérimaire - Adopter une Résolution de contrôle intérimaire concernant les espaces tampons de certaines zones industrielles adjacentes à des zones résidentielles situées sur le territoire de la Ville de Boisbriand et à des aires résidentielles situées sur le territoire de la Ville de Mirabel aux limites de la Ville de Boisbriand.
- 9.3. Dépôt d'une décision du comité sur les demandes de démolition - Bâtiment principal et grange - 223, chemin de la Côte Sud.
- 9.4. Statistiques des permis de construction - Accuser réception des statistiques des permis émis au cours du mois de février 2026 montrant un total mensuel de 2 077 988 \$ et un cumulatif annuel de 2 871 739 \$.
- 9.5. Demandes d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale
 - 9.5.1. Projet de construction d'un bâtiment unifamilial jumelé - Les Boisés Dion - 7212, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 5 000 \$ pour le projet de construction qui vise à assurer l'exécution du contenu des plans, le respect des délais et le paiement des éléments que le requérant doit prendre à sa charge.

- 9.5.2. Projet de construction d'un bâtiment unifamilial jumelé - Les Boisés Dion - 7213, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 5 000 \$ pour le projet de construction qui vise à assurer l'exécution du contenu des plans, le respect des délais et le paiement des éléments que le requérant doit prendre à sa charge.
 - 9.5.3. Projet de construction d'un bâtiment unifamilial jumelé - Les Boisés Dion - 7216, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 5 000 \$ pour le projet de construction qui vise à assurer l'exécution du contenu des plans, le respect des délais et le paiement des éléments que le requérant doit prendre à sa charge.
 - 9.5.4. Projet de construction d'un bâtiment unifamilial jumelé - Les Boisés Dion - 7217, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 5 000 \$ pour le projet de construction qui vise à assurer l'exécution du contenu des plans, le respect des délais et le paiement des éléments que le requérant doit prendre à sa charge.
 - 9.5.5. Projet de construction d'un bâtiment unifamilial jumelé - Les Boisés Dion - 7222, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 5 000 \$ pour le projet de construction qui vise à assurer l'exécution du contenu des plans, le respect des délais et le paiement des éléments que le requérant doit prendre à sa charge.
 - 9.5.6. Projet de construction d'un bâtiment unifamilial jumelé - Les Boisés Dion - 7223, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 5 000 \$ pour le projet de construction qui vise à assurer l'exécution du contenu des plans, le respect des délais et le paiement des éléments que le requérant doit prendre à sa charge.
 - 9.5.7. Projet de construction d'un bâtiment unifamilial jumelé - Les Boisés Dion - 7226, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 5 000 \$ pour le projet de construction qui vise à assurer l'exécution du contenu des plans, le respect des délais et le paiement des éléments que le requérant doit prendre à sa charge.
 - 9.5.8. Projet de construction d'un bâtiment unifamilial jumelé - Les Boisés Dion - 7227, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 5 000 \$ pour le projet de construction qui vise à assurer l'exécution du contenu des plans, le respect des délais et le paiement des éléments que le requérant doit prendre à sa charge.
 - 9.5.9. Projet de construction d'un bâtiment unifamilial isolé - Les Boisés Dion - 7245, rue Jean-Claude-Langlois - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 6 500 \$ pour le projet de construction qui vise à assurer l'exécution du contenu des plans, le respect des délais et le paiement des éléments que le requérant doit prendre à sa charge.
 - 9.5.10. Projet d'agrandissement d'une aire de stationnement et aménagement d'un mur de soutènement - 3765, rue La Vérendrye - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 7 500 \$ pour le projet d'aménagement de l'aire de stationnement qui vise à assurer l'exécution du contenu des plans, le respect des délais et le paiement des éléments que le requérant doit prendre à sa charge.
 - 9.5.11. Projet d'enseignes murales - Escondite - 2860, promenade Saint-Honoré.
- 9.6. Demande de modification d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale
- 9.6.1. Projet de construction d'un bâtiment industriel - 6300, rue Doris-Lussier - De modifier les conditions de remise de garantie financière de 39 500 \$, déposée dans le cadre du projet visé par la résolution 2025-10-578.

10. RESSOURCES HUMAINES

- 10.1. Rapport mensuel d'embauches - Accuser réception du rapport d'embauches temporaires de personnel pour le mois de mars 2026, tel que dressé par le directeur général conformément au Règlement RV-1497.

10.2. Embauche à la Direction générale

10.2.1. Adjointe au directeur général - Poste cadre régulier à temps complet.

10.3. Embauche au Service des travaux publics

10.3.1. Journalier-chauffeur - Poste syndiqué auxiliaire.

10.4. Lettres d'entente avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238

10.4.1. Lettre numéro 30 ayant trait à l'abolition du poste de technicien en géomatique et à la création d'un second poste de géomaticien.

11. COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL

11.1. Comité sur la reddition de comptes - Prendre acte du dépôt du compte rendu du comité sur la reddition de compte du 17 février 2026 conformément au Règlement RV-1650 sur la gestion contractuelle.

11.2. Comité de la sécurité routière - Recommandation de signalisation:

11.2.1. Plateau de ralentissement face au 3230, avenue Moishe.

11.2.2. Panneaux « Demi-tour interdit » sur la rue Jordi-Bonet.

12. ORGANISMES

12.1. Demandes d'aide financière

12.1.1. 1500 \$ à la Fondation du Collège Lionel-Groulx - Financement de deux bourses à être remises à deux étudiants de 1re session lors de la cérémonie du 27 avril 2026.

12.1.2. 250 \$ à l'école secondaire Rive-Nord - Remise d'une bourse au Gala Méritas des élèves de 3e, 4e et 5e secondaire qui se tiendra le 28 mai 2026.

12.1.3. 20 000 \$ à l'Avant-Champ et appropriation au fonds de redynamisation des terres agricoles.

13. APPUI ET PROCLAMATION

13.1. Proclamation de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie - Proclamer le 17 mai comme Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et en souligner la tenue.

13.2. Appui au mouvement de grève « Le communautaire à boutte » - Appuyer le mouvement de grève qui s'est tenu du 23 mars au 2 avril 2026, reconnaître la légitimité de ce moyen de pression et manifester sa solidarité avec les organismes communautaires de son territoire et de la région dans leur lutte pour un financement adéquat et des conditions de travail décentes.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS - (durée de 20 minutes - sujets inscrits à l'ordre du jour)

15. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

16. LEVÉE DE LA SÉANCE